

CERTIFICAT DE GARANTIE

GRAVITY™

ENDUIT ANTIDÉRAPANT À UTILISER SOUS LES PLANCHERS FLOTTANTS

W.F. Taylor LLC recommande le produit Gravity[®] et le garantit en tant qu'enduit antidérapant à utiliser sous les revêtements flottants LVT et LVP posés sur des substrats adéquatement préparés, si le produit est utilisé selon le mode d'emploi indiqué. Taylor Gravity[®] n'est pas un adhésif et il ne fixera pas le revêtement au substrat. La présente garantie de 10 ans couvre les installations dans les bâtiments résidentiels et les immeubles d'habitation. La pose doit être effectuée selon les consignes du fabricant du revêtement de sol et celles de Taylor. Veuillez consulter le site wftaylor.com pour prendre connaissance des renseignements les plus récents sur le produit et des consignes d'utilisation.

Si l'utilisation d'un enduit défectueux affecte directement la pose du revêtement, Taylor prendra en charge le coût d'un revêtement équivalent, les produits adhésifs et les frais raisonnables de main-d'œuvre, ou remplacera la partie défectueuse de l'installation, à son entière discrétion. Cette garantie s'applique uniquement aux défauts d'adhérence. Cependant, W.F. Taylor ne peut garantir les éléments variables sur lesquels W.F. Taylor n'a aucun contrôle. Il s'agit des facteurs tels que la quantité d'adhésif utilisé, la qualification de l'installateur, l'état du sous-plancher, la stabilité du revêtement de sol ou le fait qu'il convient à un site spécifique, et toute autre élément susceptible d'affecter la pose.

W.F. Taylor se réserve le droit d'inspecter le motif de toute réclamation si nécessaire; le fait de ne pouvoir le faire rendra la présente garantie nulle et non avenue. Toutes les réparations effectuées avant qu'un représentant de Taylor ait pu procéder à une inspection annuleront la garantie. La présente garantie ne peut être transférée.



